

Sommaire

- I Approbation des procès verbaux des conseils scientifiques (sous réserve)
- II Présentation de la liste des chercheurs qui ont été sélectionnés par le conseil scientifique de l'IEA pour une résidence durant le premier semestre 2009
- III Soutien aux colloques organisés à Nantes – 4^{ème} trimestre 2008
- IV Demande de subvention pour jury HDR
- V Questions diverses

Procès-verbal du Conseil scientifique du 23 juin 2008

Le conseil scientifique de l'Université de Nantes s'est réuni le lundi 23 juin 2008 à 14 h 35, en formation plénière, à la présidence de l'Université de Nantes – salle des conseils - sous la présidence de **Monsieur GIRARDEAU Jacques**, vice-président du conseil scientifique.

NOM - PRENOM	N°	CATEGORIE	APPARTENANCE	PRESENTS	PROCURATION A	EXCUSES	ABSENTS
AUXIETTE Jacques	1	P. E.	Président du Conseil régional			X	
BENHAMOU Frédéric	2	Ens. A	UFR sciences et techniques		29		
BERGEMAN Nicolas	3	Etudiant	UFR droit et sciences politiques	X			
BERTRAND Gérard	4	P. E.	CCI de Nantes	X			
BLAIN Marie	5	Ens. B	UFR lettres et langages		33		
CADIOU Corinne	6	Ens. B	UFR sciences et techniques	X			
CHAUMETTE Patrick	7	Ens. A	UFR droit et sciences politiques	X			
CHETTO Maryline	8	Ens. A	IUT de Nantes	X			
DACULSI Guy	9	Ens. A	UFR odontologie	X			
ENGUEHARD Chantal	10	Ens. C	UFR sciences et techniques		12		
FLEURENCE Joël	11	Ens. A	UFR sciences et techniques	X			
GEORGET Mathieu	12	Ens. D	IUT de Saint-Nazaire	X			
GRATON Yannick	13	IATOSS	IUT de Nantes		16		
HAMEL Elisabeth (suppl. RACHIDI Amal)	14	étudiante	UFR langues	X			
HILLAIRET Luc	15	Ens. C	UFR sciences et techniques	X			
IMBERT Berthe-Marie	16	Ens. A	UFR sciences pharmaceutiques	X			
JANVIER Pascal	17	Ens. B	UFR sciences et techniques	X			
JAWAD Mohamed	18	étudiant	UFR sciences et techniques	X			
KRAUSE Günter	19	Ens. C	UFR langues		25		
LECOINTE Yves	20	Ens. A	Président			X	
LE PENDU Jacques	21	Ens. A	UFR médecine et techniques médicales	X			
MARTINEZ-VASSEUR Pilar	22	Ens. A	UFR langues	X			
MOKRANI Arezki	23	Ens. B	UFR sciences et techniques		8		
MORVAN Maelig (suppl. AMAROUCH)	24	étudiant	UFR médecine et techniques médicales	X			
ORANGE Christian	25	Ens. A	IUFM	X			
PACAUD Pierre	26	Ens. A	UFR médecine et techniques médicales		21		
PAINCHAUD Thomas	27	étudiant	UFR sciences et techniques	X			
PARDO Sophie	28	Ens. C	IEMN - IAE		27		
RABILLER Claude	29	Ens. A	UFR sciences et techniques	X			
ROBARD Myriam	30	IATOSS	UFR médecine et techniques médicales		9		
ROLLANDO Mauricette	31	IATOSS	Présidence		22		
SAILLARD Joseph	32	Ens. A	Polyrtech'Nantes		7		

SAUPIN Guy	33	Ens. A	UFR histoire, histoire de l'art et	X			
SEBILLE-RIVAIN	34	Ens. B	UFR sciences pharmaceutiques	X			
SEVENO Raynald	35	Ens. C	UFR sciences et techniques	X			
THIBAUT Jean-François	36	P.E.	Président INRA		11		
WOLFF François-Charles	37	Ens. A	UFR sciences économiques et de	X			

Assistaient également à la séance

M. MORA Henri	Représente M. LEVESQUE – CCI de Nantes
M. MANGUY Bruno	Chef de la division de la recherche et des études doctorales
Mme ARTUS Véronique	Division de la recherche et des études doctorales, Bureau de l'administration de la recherche
Mlle BORDEVAIRE Caroline	Division de la recherche et des études doctorales, Bureau de l'administration de la recherche
Mlle CRUAUX Marjorie	Division de la recherche et des études doctorales, Bureau de l'administration de la recherche
Mme DRÉAN Nathalie	Division de la recherche et des études doctorales, Bureau de l'administration de la recherche

Membres du conseil	Présents	Procurations	Excusés	Absents
37	23	12	2	0

Le quorum étant atteint, **LE VICE-PRESIDENT** ouvre la séance du conseil scientifique est ouvert à 14 h 35. Il donne lecture des procurations et de l'ordre du jour.

I- APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES CONSEILS SCIENTIFIQUES (SOUS RÉSERVE)

Page

Ce point est sans objet.

II- PRÉSENTATION DE LA LISTE DES CHERCHEURS QUI ONT ÉTÉ SÉLECTIONNÉS PAR LE CONSEIL SCIENTIFIQUE DE L'IEA POUR UNE RÉSIDENCE DURANT LE PREMIER SEMESTRE 2009

Page

LE VICE-PRESIDENT accueille M. Alain SUPIOT et le prie de bien vouloir présenter l'IEA avant de passer à la présentation prévue des différents candidats.

M. SUPIOT informe que l'Institut d'Études Avancées (IEA) doit ouvrir ses portes à l'issue de quatre années de travaux préparatoires. Il est l'un des quatre instituts dont la création est prévue en France. Ce type très particulier d'Instituts, qui n'existaient pas en France, sont apparus aux États-Unis dans le contexte des années 30 où des physiciens ont été accueillis et venaient en résidence pendant une année. L'idée est de donner des moyens à un résident, dans un contexte qui lui permet de nouer des liens dont il n'aurait pas pu bénéficier dans son environnement habituel. Ce qui rend ces institutions spécifiques, au moment où l'on parle de programmation, c'est leur ambition de considérer que les chercheurs se programment eux-mêmes. Les plus importants instituts se situent en Suède et en Hollande. En France, une commission avait envisagé d'en créer un à Paris, sans qu'une suite puisse être donnée à l'époque. Le projet nantais, porté par les édiles, se veut petit et ciblé, et a été défini à l'occasion d'un colloque avec des africains. Il a d'emblée retenu l'attention des organismes de recherche et d'institutions étrangères. D'autres projets ont émergé en province, à Lyon notamment, mais aussi à Paris. Un projet en sciences humaines a été retenu parmi les réseaux thématiques de recherche avancée, celui de Nantes, qui n'est pas seulement nantais même si Nantes est bien sûr privilégiée. Le choix a été fait de lier l'Institut nantais avec la Maison des Sciences de l'Homme nantaise. Un bâtiment commun à l'IEA et la MSH est en cours de finalisation et ouvrira en décembre prochain, avec notamment un centre documentaire commun particulièrement important dans le domaine. Une autre des spécificités de l'Institut nantais est sa thématique nord-sud. Les humanités fonctionnent actuellement dans un circuit fermé Europe, États-Unis et Japon, d'où proviennent 80 % des participants dans les colloques. Or, la population mondiale est majoritairement située ailleurs que dans ce cercle et sur ces continents. L'Institut a vocation à entrouvrir des fenêtres vers des zones où nous avons peu de contacts.

La notion même de sciences sociales est une sorte d'appareil digestif dont s'est doté le monde occidental pour absorber d'autres cultures. L'effet induit pour l'Université est l'accumulation de contacts, d'adresses, d'ouverture. Ces Instituts permettront d'accueillir des résidents universitaires, y compris des français, chercheurs ou post-doctorants, même s'ils ont été un peu oubliés dans la première année de résidents. La capacité d'accueil est d'une vingtaine, et cela coûte cher, avec 100 000 euros par chaire ; il faut considérer que ce type d'outils est l'équivalent des « grands équipements » en sciences exactes.

Pour une première année, le nombre de candidatures a été satisfaisant. L'Institut n'est pas une hôtellerie, ce qui a pour conséquence, dans la politique définie par le conseil scientifique, de provoquer l'inattendu. Ainsi, par exemple, à la suite d'un contact avec un chercheur indien célèbre, il a semblé intéressant de savoir ce que l'on perd quand on perd les villages, ce qui s'accompagne de la rurbanisation. La terre est tout sauf un espace cartésien pour une chercheuse. Le troisième est un chercheur italien qui travaille sur les questions de l'aménagement de l'espace, et notamment sur la

manière dont l'Union Européenne est en train de se construire des matrices pour mesurer les territoires, en créant des tableaux quantifiés, pour défendre des « marques ». Des liens existent entre ces trois personnes d'âge et d'origine différents et leurs liens de proximité pourront permettre des relations. Même si la programmation ne fonctionne pas, il peut se passer des choses.

Un autre thème est celui des questions de santé. Philippe MOULLIER est membre du conseil scientifique de l'IEA. Tous les systèmes de santé dans le monde sont dans une crise profonde, avec des données très différentes. La question est de savoir si la médecine est encore une science de l'homme ou si elle est une branche de la science vétérinaire ? Un des exemples est celui de la canicule, où un système technologique avancé n'a pas suffi à préserver la vie des personnes âgées. Certains objets peuvent créer des effets de réseau.

Les sciences de l'homme ont-elle vocation à se dissoudre dans le physico-chimique ? L'IEA est plutôt sur un autre versant, en estimant qu'il restera une part d'obscurité.

Deux américains MME Jane BURBANK et M. Frédéric COOPER viendront travailler à l'IEA au premier semestre 2009.

Une brésilienne ethnologue est spécialiste du pays dogon et travaille sur les problématiques de soins dans un contexte de migration.

M. Etienne FRANÇOIS est un historien français, jeune retraité, spécialiste de l'histoire européenne qui travaille sur les lieux de mémoire en Europe.

M. Hormann MIKASSIMOF a d'abord fait des études en physique et en mathématiques avant de s'intéresser à l'islam à l'Ecole pratique des hautes études.

M. Osamu NISHITANI enseigne à l'université des civilisations étrangères de Tokyo. Les japonais ont mesuré l'enjeu de la connaissance de toutes les cultures du monde. Il est un spécialiste de la France et veut travailler sur la revisitiation des idées médicales.

M. Foé NKOLO est maître de conférences, philosophe à Yaoundé et travaille sur l'Ajustement culturel et la transition "postmoderne" en Afrique.

M. Kakarala SITHARAMAM est un juriste indien peu ordinaire. En Inde les « school of law » font de la formation professionnelle. M. SITHARAMAM dirige à Bengalor un centre qui permet aux chercheurs en formation de prendre leurs distances vis-à-vis de la science occidentale.

M. Daniel SPEICH est un historien des sciences.

Une jeune italienne est historienne de l'art ; elle a effectué une thèse brillantissime à l'EHE et travaille sur comment le début du 20^{ème} a montré l'effacement des frontières entre homme, animal et machine ce qui s'est avéré fécond dans les sciences cognitives et l'informatique par exemple.

M. Michel CARTRIDE a dirigé l'EHE.

Le second devrait être un musicien camerounais de très forte autorité morale.

Pour le poste aimablement fourni par l'Université de Nantes, trois mois pourraient être consacrés à M. SITHARAMAM et à M. SPEICH.

LE VICE-PRESIDENT souhaite que cette proposition soit acceptée.

M. SUPIOT précise que M. SITHARAMAM participe à un réseau euro-indien constitutionnaliste.

M. CHAUMETTE engage à informer Jacques AUBRY pour les liens entre Japon et médecine.

M. SUPIOT précise que les obligations des résidents sont légères mais existent, via des rencontres organisées avec des chercheurs de la MSH et des conférences à donner au grand public, au Lieu Unique notamment. Il ajoute que l'Institut peut soutenir des projets en appui à un travail de recherche engagé.

LE VICE-PRESIDENT remercie M. SUPIOT pour sa présentation des futurs résidents.

III- SOUTIEN AUX COLLOQUES ORGANISÉS À NANTES – 4ÈME TRIMESTRE 2008

LE VICE-PRESIDENT informe que cet appel d'offre est le quatrième de l'année. Un tableau résume les données essentielles sur le nombre de colloques financés et le montant des financements attribués pour ces manifestations. Le quatrième trimestre pourrait être financé sensiblement à hauteur de 15 000 euros, le montant total de la ligne annuelle dès lors que le contrat pluriannuel sera signé devant être de l'ordre de 38 000 euros.

LE VICE-PRESIDENT rappelle les conditions :

- › pas de financement des colloques par les collectivités, Région et Communauté urbaine à moins de 150 participants, même si le nombre des participants n'est pas forcément significatif de la qualité du colloque,
- › les droits d'inscription doivent représenter une proportion significative des ressources attendues.

Deux grands types de colloques sont présentés :

- › les manifestations avec un certain nombre de participants, avec participation d'étrangers dans des proportions significatives,
- › les « journées d'études » ou « séminaires », de moindre ampleur, mais importants pour les laboratoires de sciences humaines et sociales et les mathématiciens.

Il présente ensuite le tableau des candidatures et la proposition de la commission permanente du conseil scientifique. Il appelle les remarques et questions du conseil.

MME HAMEL demande si les propositions faites au Conseil Général ont des chances d'être suivies.

LE VICE-PRESIDENT répond affirmativement.

M. ORANGE croyait avoir compris que les frais d'inscription étaient obligatoires.

LE VICE-PRESIDENT répond que la demande présentée en ligne 16 fait apparaître des financements extérieurs très importants ; l'Université de Nantes apporte un soutien modeste à un laboratoire exceptionnel pour une manifestation qui l'est également. Les deux dernières lignes concernent des programmes du CNRS, le CNRS ayant choisi l'Université de Nantes pour organiser deux de ses workshops, ce qui valorise l'image de l'Université

M. ORANGE revient sur le montant proposé par la composante dans le cas de l'IUFM, sachant que **LE VICE-PRESIDENT** a annoncé s'être aligné sur cette participation,

LE VICE-PRESIDENT répond que cette règle n'a pas toujours été suivie, et propose de mettre 1 212 euros.

M. CHETTO rappelle que les étudiants payent 45 euros à cette ligne 15 alors que les personnels CNRS ne payent rien.

LE VICE-PRESIDENT propose d'augmenter à 1 400 euros le financement pour le colloque de la ligne 15. La règle consistant à mettre le même montant que le laboratoire ou la composante n'est pas systématiquement appliquée, car certaines lignes seraient très peu financées, et ce n'est pas toujours le cas.

M. LE PENDU informe que certaines sociétés internationales organisant leurs colloques à Nantes, ce qui est bénéfique pour notre image mais qu'elles imposent plus ou moins leurs propres règles, ce qui pourrait expliquer certains écarts.

LE VICE-PRESIDENT ajoute que la nature ou le montant de certaines dépenses peut amener à moduler les affectations. À la relecture du dossier, il propose de mettre 1200 euros de BQR pour le colloque de la ligne 15.

Il met aux voix.

Contre...0

Abstention...0

Pour...35

Le conseil scientifique est favorable, à l'unanimité par 35 voix pour, à la proposition de la commission permanente, modifiée en ligne 15, relative aux colloques organisés à Nantes au 4^{ème} trimestre 2008 présentée en annexe.

IV- DEMANDE DE SUBVENTION POUR JURY HDR

Page

LE VICE-PRESIDENT donne lecture de l'exposé des motifs. Quant un laboratoire est commun avec une autre tutelle locale, il pourra être demandé à l'autre tutelle de mettre la moitié de la somme prévue. Le cas qui nous occupe aujourd'hui n'a pas de lien avéré avec un laboratoire de l'Université de Nantes. La commission permanente ne propose pas de subvention pour ce jury d'HDR.

Il met aux voix.

Contre...0

Abstention...0

Pour...35

Le conseil scientifique est favorable, à l'unanimité par 35 voix pour, à la proposition de la commission permanente, relative à la demande de subvention pour jury HDR présentée en annexe.

V- QUESTIONS DIVERSES

V.1. Plan Campus

LE VICE-PRESIDENT informe que la deuxième version du plan Campus est en cours de finalisation, avec une rédaction prenant en compte les critères maintenant connus, qui n'étaient pas ceux qui nous avaient été communiqués huit jours après l'envoi du premier dossier.

M. LE PENDU s'étonne d'une telle procédure.

LE VICE-PRESIDENT répond que le système a déjà eu cours pour les Instituts Carnot, les RTRA, les CTRS...

M. LE PENDU continue d'être surpris par ces pratiques dignes d'une république bananière.

Il semble évident au VICE-PRESIDENT que certains projets étaient déjà pré attribués à certaines universités qui proposaient des regroupements d'universités dans le cadre des Pres. L'Université de Nantes remonte un projet parce que rien n'est attribué à l'Ouest dans le cadre du plan campus et que cette fois les partenaires ont apporté leur contribution.

V.2. Journées scientifiques

LE VICE-PRESIDENT remercie tous les acteurs des Journées Scientifiques. Un bilan complet sera présenté en septembre. Les deux conférences grand public ont été très appréciées, en mêlant sciences humaines et sociales et sciences dures. Elles seront rééditées l'année prochaine.

M. CHAUMETTE a trouvé les journées scientifiques de l'Université de Nantes très réussies avec le

défaut majeur de ne pouvoir se poser pour le déjeuner.

M. MORA ajoute les colloques scientifiques étaient de qualité. Les deux conférences grand public ont réuni un public nombreux, mais il s'étonne en revanche du peu de retombées médiatiques qui n'ont pas été à la hauteur de l'évènement.

LE VICE-PRESIDENT s'est posé ces questions. Les journalistes étaient là avant les journées scientifiques, mais pratiquement aucun article n'est paru après. Il est très difficile de faire des remarques aux journalistes qu'il faut manier avec des pincettes fines et délicates. La réunion avec les porteurs de projets permettront de tirer un bilan et de proposer le meilleur format.

V.3. Contrat quadriennal

LE VICE-PRESIDENT informe que le retour du ministère sur les budgets des laboratoires est attendu. Les montants seront un peu minorés par rapport à ce qui était attendu, en raison de la prise en charge des budgets des laboratoires associés à l'École Centrale, ce qui représente une somme de 120 000 à 140 000 euros, soit une baisse de 3 à 4 % pour chaque laboratoire porté par l'Université de Nantes.

L'ordre du jour étant épuisé, **LE VICE-PRESIDENT** clôt la séance du conseil scientifique plénier à 16 h 20.

Nantes, le 23 juin 2008

Le Vice-président du conseil scientifique

J. GIRARDEAU